



# Bulletin municipal

*Le Seizilien*



## • Saviez-vous que:

- Le règlement numéro 151, concernant les terrains en pente de 30% est en vigueur depuis le 12 décembre 2007.
- Le règlement no 118-5, concernant les normes supplémentaires de protection des rives est en vigueur depuis le 12 décembre 2007.
- Le règlement numéro 152 concernant la fréquence des vidanges des fosses septiques est en vigueur depuis le 17 décembre 2007.
- Le règlement numéro 104-2 concernant la suppression du tarif pour les inscriptions des résidents et des non résidents à la bibliothèque municipale. est effectif à compter du 1er janvier 2008.
- Le règlement numéro 98-6 concernant la modification de de la journée pour la tenue des sessions ordinaires du conseil est en vigueur depuis le 17 janvier 2008.
- La collectes des ordures et du recyclage sera effectuée le mardi entre 7h00 et 19h00, en alternance aux deux semaines. (info au verso)
- La réfection du toit du Centre Marcel-Tassé sera effectuée au cours de l'année 2008.
- Le projet «Nouveaux Horizons» s'adresse aux aîné(e)s de la municipalité et des environs, vous désirez participer?

## MESSAGE DE LA MAIRESSE

Ayant, durant cette saison, eu un peu de temps pour réfléchir, j'aimerais partager avec vous l'expérience de ma fonction de mairesse.

Le sentiment d'appartenance à notre communauté peu rapidement disparaître si nous oublions la force du partage, de l'unité et le pouvoir de l'amour. Le matérialisme et l'indifférence peuvent facilement nous diriger vers la complaisance.

Alors, j'aimerais refléter sur ce qui est vraiment important pour l'année à venir. C'est une période de contemplation, de communauté et d'espérance. C'est le moment de réaliser l'importance de la famille et des amis, l'importance des gens que nous aimons.

Nous vivons dans un monde où notre valeur personnelle est trop souvent calculée par notre avoir matériel. Je crois que la valeur d'une personne se calcule bien différemment ; Notre vraie richesse se retrouve dans la commémoration de bons moments partagés avec nos proches, elle est aussi retrouvé dans la beauté de la nature qui nous entoure et surtout par la démonstration de vraie geste d'amour. Elle se compte par la bonté que nous partageons avec les autres.

Alors, de votre foyer, souvenez-vous de ce qui est important dans la vie...la vraie valeur des choses, ce que nous tenons à cœur. Nous appartenons à une communauté, contemplons une façon de capturer la vraie valeur des choses.

Je souhaite que votre nouvelle année soit remplie de joie, de famille et d'amis. Que durant cette nouvelle période, de nouveaux souvenirs se créent auprès de gens.

## CALENDRIER 2008 des sessions ordinaires du Conseil

Mercredi le 11 janvier	Samedi le 10 mai *	Mercredi le 10 septembre
Mercredi le 13 février	Mercredi le 11 juin	Mercredi le 8 octobre
Mercredi le 12 mars	Samedi 19 juillet (Lac)	Mercredi le 12 novembre
Samedi le 12 avril (Sud)	Samedi le 16 août (Sud)	Mercredi le 10 décembre

Les sessions ordinaires débutent à 19h30 le mercredi et à 10h00 le samedi. Les sessions tenues au Sud ont lieu au Club L'Étoile du Nord, au 3199 chemin Millette, sur le lac au Sixteen Island Fishing Club. Les autres sessions ont lieu au 47, rue de l'Église au Centre Marcel-Tassé.

### VIDANGE FOSSE SEPTIQUE

Tout propriétaire utilisant une installation septique devra transmettre une copie de la facture, comme preuve de la vidange de la fosse, en conformité avec le règlement no 152. Le contrevenant recevra un constat d'infraction ainsi qu'une amende minimale de 300\$ à 500\$.

### MESSAGE aux entrepreneurs

et aux travailleurs autonomes de la municipalité  
Vous pouvez transmettre vos coordonnées et vous inscrire gratuitement sur notre site Web.

Un Réseau de gens d'affaires de la région de Lac-des-Seize-Îles, Wentworth-Nord et Montcalm pourrait voir le jour...

### COORDONNÉS propriétaires

Vous désirez être informé ou recevoir une communication directement de votre Conseil municipal ? Si vous avez une adresse courriel, inscrivez-la sur le formulaire et l'inclure avec votre paiement, vous serez au courant de tout ce qui se passe.

Une présentation d'un **rapport et du bilan sur l'état de nos lacs** a été soumise au Conseil municipal, par monsieur Robert Lapalme, mercredi le 23 janvier 2008. Le Conseil municipal a décidé de suivre les recommandations et de continuer les démarches entreprises, en 2007, pour l'étude et la protection de la qualité de l'eau de nos lacs et des cours d'eau.

### CHARTRE DES LACS ET COURS D'EAU

Lors de la session ordinaire au mois d'août le conseil municipal a adopté une résolution portant sur le désir de protéger l'environnement et la qualité de l'eau de nos lacs et cours d'eau.

Dans le contexte où les lacs et cours d'eau se dégradent rapidement, il devient urgent d'agir et de protéger la qualité et la santé de ceux-ci. Le Conseil municipal s'engage à reconnaître, protéger et mettre en valeur les lacs et cours d'eau de notre territoire en tant que richesse collective.

À faire de nos lacs et cours d'eau une préoccupation fondamentale dans la mise en valeur de notre municipalité et ce, en vue d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens. La charte des lacs et cours d'eau sera affichée au Village et au quai Sud dès le printemps 2008, en français et en anglais. Toute la population pourra prendre connaissance des préoccupations immédiates du Conseil municipal. Les citoyens sont invités à signer une lettre d'engagement pour la santé de nos lacs, disponible au bureau municipal.



**DÉCONTAMINATION DE BATEAU-**  
Le débarcadère, au Sud, sera ouvert samedi le 17 mai pour l'entrée des embarcations des propriétaires, de 10h00 à 15h00. Information auprès de Richard Desabrais :450-226-7216

### LE BUDGET 2008 ET LE RÔLE D'ÉVALUATION

**RECETTES:**

Source locale	643 397\$
Autres sources locales	96 898\$
Fonds de la ruralité	26 000\$
Nouveaux Horizons	21 066\$
Réserve nos civiques	10 650\$
<b>Total des recettes:</b>	<b>798 011\$</b>

**DÉPENSES:**

Administration	304 919\$
Sécurité publique	122 577\$
Transport	153 043\$
Hygiène du milieu	131 905\$
Urbanisme et zonage	61 289\$
Loisir et Culture	24 178\$
<u>Autres</u>	<u>100\$</u>
<b>Total des dépenses:</b>	<b>798 011\$</b>

**ÉVALUATION FONCIÈRE**

Rôle triennal 2007-2009	
Valeurs imposables:	52 958 800\$
Valeurs non imposables:	954 200\$
Nombre total d'unités d'évaluation:	595
Proportion médiane:	100%
Facteur comparatif:	1.0

Le **bac noir est**, maintenant, indispensable pour la collecte des ordures en 2008. Vous remarquerez qu'un montant de 75\$ est inscrit sur votre compte de taxe 2008 pour l'achat de votre bac noir roulant de 360 litres ainsi que la livraison directement à votre propriété sur le territoire de la municipalité. Les propriétaires ayant déjà acquis leur bac noir en 2007, ne peuvent bénéficier du rabais de l'achat en groupe.

Population permanente en  
2008: 188 habitants  
2007: 227 habitants



**Votre terrain est-il en pente à 30% et plus ?**

Si c'est le cas, et que vous avez en main un plan montrant la pente de 30% et plus, vous pouvez demander une réévaluation de votre terrain auprès du service d'évaluation de la MRC des Pays d'en-Haut, en communiquant avec M. Robert McCann au 450-229-6637 # 116.

**Analyse d'eau de puits**  
(Puits de surface ou puits artésien)  
Samedi le 9 août 2008  
Entre 9h00 et 12h00

Vous pourrez vous procurer une bouteille pour l'analyse au bureau municipal ou au quai Sud à compter de 9h00. Vous prenez l'échantillon d'eau et vous rapportez votre bouteille avant midi. Nous les enverrons pour vous chez Bio-Service.

Nous avons inclus, à l'intérieur de votre compte de taxe, un **calendrier et aide mémoire** de l'année 2008 afin de vous familiariser avec les nouvelles collectes de matières recyclables et résiduelles. Nous avons inscrit les dates des sessions ordinaires du Conseil pour vous inviter à participer en grand nombre.